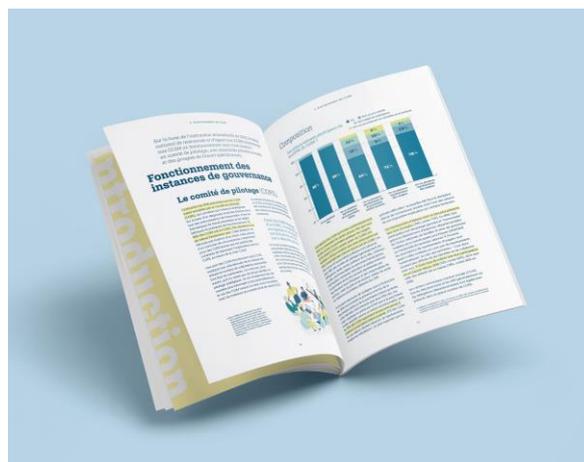


Agir pour la santé mentale à l'échelle locale : l'état des lieux 2023 des CLSM vient d'être publié



5 ans après la publication du précédent état des lieux par le Centre national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale (CLSM), l'édition 2023 paraît au moment où les CLSM et la santé mentale sont plus que jamais d'actualité.

En effet, si la crise sanitaire a mis en lumière et aggravé les souffrances psychiques de la population, elle a aussi contribué à démocratiser le sujet de la santé mentale et souligner le lien central avec les déterminants sociaux. Cette période a aussi - surtout - constitué une véritable opportunité pour réaffirmer la nécessité de coordonner les actions en santé mentale sur le territoire dans une logique globale, de développer une culture partagée de la santé mentale ainsi que de parvenir à une gouvernance plus efficace dans ce domaine – autant de principes déclinés et mis en œuvre par les CLSM depuis 40 ans en France.

Un CLSM est une démarche locale, basée sur les principes de la démocratie sanitaire, rassemblant tous les acteurs d'un territoire (élus locaux, psychiatrie, usagers, aidants, associations,

citoyens...) autour de la santé mentale. Il apporte son expertise et agit de façon locale sur les parcours de soins, la promotion de la santé mentale, et sa déstigmatisation.

Mais comment ces derniers se portent-ils en 2023 ? De quelle nature sont les territoires qu'ils couvrent ? Qui sont les acteurs qui les composent, quelles sont les thématiques travaillées, avec quels partenaires ? Quels sont les enjeux de demain auxquels les CLSM sont confrontés ?

Sur les 260 CLSM actifs en France, 131, représentant toutes les régions, ont répondu à l'enquête.

Celle-ci confirme des tendances déjà observées en 2018 : la jeunesse des CLSM (une grande partie d'entre eux est née il y a moins de 10 ans), le caractère principalement urbain des territoires qu'ils couvrent, ou encore leur financement largement endossé par les ARS et les collectivités territoriales. Leur fonctionnement est toujours globalement conforme à l'instruction ministérielle de 2016 qui encadre le déploiement et les règles de fonctionnements des CLSM.

Cette enquête souligne aussi des évolutions notables : des bassins populationnels plus importants, et des périmètres plus souvent définis sur la base des intercommunalités.

L'état des lieux 2023 amène enfin plusieurs réflexions : le nombre de CLSM créés chaque année n'augmente pas, malgré l'institutionnalisation de la démarche en 2016, et la création d'un Centre national de ressources et d'appui en 2017. Plusieurs freins pour le bon fonctionnement des CLSM sont également identifiés : ils sont financiers – temps de coordination insuffisants, financement disparates –, ou encore liés à la participation de certains acteurs du territoire, pas toujours systématique pour les usagers et les aidants, et largement insuffisante pour la pédopsychiatrie et les délégations municipales associées aux déterminants de la santé.

Ce travail de diagnostic permet ainsi au Centre national de ressources et d'appui aux CLSM, ainsi qu'à ses partenaires, de continuer à développer des outils d'accompagnement et de plaider pour favoriser l'émergence de nouveaux CLSM sur tout le territoire national.

Retrouvez l'état des lieux dans son intégralité sur le [site](#) du Centre national de ressource et d'appui aux CLSM (téléchargeable en PDF et disponible en version papier à la demande).

*Un **webinaire de présentation des résultats** - à destination des professionnels et bénévoles de tous les secteurs, mais aussi du grand public - aura lieu le **lundi 15 mai de 14h à 15h30**.*

Informations et inscription [ici](#).

Contact : fanny.pastant@ghtpsy-npdc.fr – 06 74 38 77 42

Centre national de ressources et d'appui aux CLSM, piloté par le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) -EPSM Lille-Métropole

Établissement support du **GHT de Psychiatrie du Nord - Pas-de-Calais**

